



POLITIQUE RSE

www.delsolavocats.com

PRÉAMBULE

“ L'exercice de notre profession d'avocat est fondé sur des valeurs fortes : dignité, conscience, indépendance, probité et humanité.

Notre politique RSE est le reflet de ces valeurs et d'une ambition quotidienne pour faire de notre cabinet une structure responsable et durable.

Nous sommes convaincus que notre réussite ne se mesure pas seulement au travers de notre activité. Elle est également mesurable par rapport à notre impact sur la société et l'environnement.

Dans le contexte socio-environnemental actuel, nous avons pris des engagements. Ils se traduisent par des actions concrètes en matière de recyclage, d'empreinte numérique, de consommation responsable, de bien-être social et d'engagement philanthropique.

”



Renaud-Jean CHAUSSADE
Réfèrent Politique RSE du cabinet

NUMÉRIQUE

Afin de limiter au maximum l'impression de documents, nous produisons nos livrables sous forme dématérialisée, sauf demande contraire du client. Pour favoriser cette dématérialisation, nous avons mis en place une gestion numérique des documents grâce à un outil collaboratif de partage des données.

Les datas centers dans lesquels sont stockées nos données se situent en France.

Nous utilisons un service de messagerie instantanée en interne afin de réduire le trafic de mails superflus.

Nous assurons régulièrement l'entretien de notre matériel informatique pour améliorer sa durabilité. Lorsque nous remplaçons le matériel, nous favorisons les solutions reconditionnées.

Nous sensibilisons nos équipes aux gestes simples :

- Suppression des logiciels inutiles,
- Nettoyage régulier des messageries électroniques,
- Limitation du nombre de pièces jointes et de personnes en copie,
- Mise en veille des ordinateurs lors d'inactivité prolongée.

RECYCLAGE

Nous limitons au maximum les déchets générés par notre activité. Quand un déchet est produit, nous nous assurons de sa valorisation ou de son réemploi.

Nous utilisons des contenants réutilisables pour l'eau et le café. Chaque étage dispose d'une fontaine à eau pour se servir en évitant les contenants à usage unique. Nous avons aussi instauré l'utilisation de carafes et de verres dans toutes nos salles de réunion.

Si notre activité engage la commande de plateaux repas, notamment lors de séminaires ou de réunions, nous les commandons auprès de restaurateurs, qui utilisent des contenants réutilisables et les collectent après usage afin de s'en resservir.

Nous recyclons :

- Les capsules de café : nos fournisseurs viennent récupérer les capsules usagées,
- Le papier,
- Les piles,
- Le verre : nous limitons l'usage de contenant en verre à usage unique ; toutefois si cela arrive, nos équipes de nettoyage se chargent de porter les déchets en verre dans les poubelles appropriées.

Nous valorisons le mobilier qui n'est plus utile ou fonctionnel dans nos bureaux en le donnant à **Valdelia** (éco-organisme), leur assurant une seconde vie.



CONSOMMATION

Mobilier :

Si, en raison de notre développement, nous procédons au changement du mobilier endommagé ou à l'achat de nouveaux mobiliers, nous nous engageons à prêter attention aux labels afin de réduire l'impact que pourrait représenter un tel achat.

Ainsi en 2022, 64% du mobilier que nous avons acheté comportait au moins un label attestant de l'éco-responsabilité du produit.



Nettoyage :

Nous accordons une attention particulière aux produits d'entretien qui peuvent être utilisés lors du nettoyage de nos locaux, pour la santé de ceux qui les emploient mais aussi pour nos équipes et pour l'environnement. Par conséquent, nous privilégions des produits naturels.

Energie :

Nous avons souscrit, pour les contrats de gaz de nos deux sites, des contrats avec une option énergie verte qui garantit que l'équivalent de 10% de la quantité de gaz que nous consommons est achetée par le fournisseur en gaz d'origine renouvelable à partir d'une installation de production de biométhane.

Nous sommes attentifs à notre consommation d'énergie ; nous avons installé des thermostats à chaque étage afin de réguler la température ambiante ; nous incitons nos équipes à réduire le temps de veille des appareils électroniques.

Transports :

Nous avons conscience de l'importance d'encourager le déplacement de nos équipes en mode de transports doux. Nous avons donc équipé les deux cours extérieures de nos sites (Paris et Lyon) de stationnement pour les vélos, afin que nos équipes puissent stationner leurs vélos en toute sécurité.

Lors de déplacement sur de plus longues distances, nous encourageons nos équipes à privilégier le train plutôt que la voiture afin de favoriser la diminution de notre empreinte carbone.

SOCIAL

Insertion :

Notre politique de recrutement se base exclusivement sur les compétences, les qualités humaines et la performance. A travers ces critères, nous proscrivons tout type de discriminations lors de nos recrutements.

DELSOL Avocats est attentif à l'accueil des personnes en situation de handicap, notamment lors de nos formations. Notre référente handicap, Paulette Trillat, s'assure de recueillir les besoins spécifiques des stagiaires en termes d'accessibilité physique ou pédagogique.

Bien-être :

Nous nous efforçons d'offrir les meilleures conditions de travail à nos collaborateurs. Attentifs à la qualité des relations professionnelles, nous avons aménagé des espaces de détente et de restauration. Nous restons toujours à l'écoute de leurs besoins.

Former les avocats de demain :

Nous sommes tout particulièrement engagés auprès des étudiants. Chaque année, nous accueillons en moyenne plus de 70 stagiaires ; nous sommes attentifs à leur formation pour faire de leur stage une véritable expérience professionnelle.

Plusieurs anciens stagiaires ont choisi de devenir collaborateurs au sein du cabinet au terme de leur stage. Nous sommes partenaires de nombreuses universités, et accueillons régulièrement des étudiants en droit au cabinet afin d'échanger sur notre profession.

PHILANTHROPIE

DELSOL Avocats soutient le milieu associatif par des actions de mécénat par l'intermédiaire de son fonds de dotation que le cabinet a créé en 2009.

Chaque année, à l'issue d'un concours organisé par le fonds de dotation, nous allouons des dons à des porteurs de projets innovants à vocation philanthropique. Le fonds de dotation DELSOL Avocats a attribué en 14 ans d'existence plus de 400 000€ de dons à 59 lauréats. Nous sommes heureux de soutenir des associations en leur permettant de donner corps à des projets porteurs de sens et d'humanité.

En 2023, le jury du fonds de dotation DELSOL a attribué 39 000€ de dons aux trois lauréats suivants :



Premier lauréat

20 000€

Créé en 2008, l'association JURISTES POUR L'ENFANCE réunit des juristes ou des personnes investies auprès de l'enfance, et qui mettent leur expertise au service de la défense des droits des enfants. Son projet prévoit des actions en justice pour faire respecter les droits à l'éducation et la liberté de conscience des enfants ; ainsi que la rédaction d'un manuel pratique à destination des parents d'élèves.

Créée en 1990, l'association SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS PALLIATIFS (SFAP), reconnue d'utilité publique, agit en tant que société savante pour le développement des soins palliatifs en France. Son projet porte sur le déploiement du programme Derniers Secours®, programme de sensibilisation ouvert à tous et gratuit, visant les proches des malades en fin de vie.



Deuxième lauréat

12 000€



Troisième lauréat

7 000€

Créé au lendemain de la Première Guerre Mondiale, le fonds de dotation LE BLEUET DE FRANCE, assure le soutien psychologique, matériel et financier des blessés de guerre, des victimes d'actes de terrorisme et des familles endeuillées. Le projet soutient la préparation et l'entraînement de 3 athlètes de l'Équipe de France de volley assis, Cyrille CHAHBOUNE, Jocelyn TRUCHET et Guillaume DUCROCQ, blessés de guerre, en vue des Jeux Paralympiques de Paris 2024 et des Invecvus Games (compétitions multisports pour soldats blessés).

DELSOL | AVOCATS
LA QUALITÉ DE LA RELATION

Lyon

11 quai André Lassagne
69281 LYON CEDEX

T : 33 (0)4 72 10 20 30

Paris

4bis rue du Colonel Moll
75017 PARIS

T : 33 (0)1 53 70 69 69

www.delsolavocats.com

SELARL au capital de 7 078 000€
449 198 050 RCS Lyon
TVA : FR 31 449 198 050